

Mini-guide

RGPD pour auto-
entrepreneurs et
petits sites web

Par **Juridi'***clac*

Introduction

Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) protège toutes les données personnelles qui sont collectées par vos soins auprès de vos clients, de vos partenaires ou de simples visiteurs de votre site.

Le statut d'auto-entrepreneur est également concerné : ce n'est pas le statut qui rend le règlement applicable mais son objet ; dès lors que vous obtenez des données sur un membre de l'UE, ce règlement vous incite à veiller à un juste traitement de celles-ci.

Les données concernées

Il s'agit de toute information permettant d'identifier une personne :

- nom, prénom
- adresse postale ou e-mail
- numéro de téléphone
- données de paiement
- adresse IP ou cookies de navigation
-

Il peut également s'agir de la récolte d'un avis, ou d'une préférence sur un produit ou un service. Dès lors qu'un visiteur interagit avec votre site, vous entrez dans le champ d'application de la loi.

Vos obligations principales

Pour être conforme, il suffit souvent de suivre ces quelques règles :

- ✓ Informer les utilisateurs de la collecte et de l'usage de leurs données (via une politique de confidentialité claire).
- ✓ Collecter uniquement les données nécessaires à votre activité (pas plus).
- ✓ Obtenir le consentement pour les newsletters ou les cookies.
- ✓ Assurer la sécurité de vos fichiers (mots de passe forts, stockage sécurisé, accès limité).
- ✓ Permettre aux personnes d'exercer leurs droits : accès, rectification ou suppression de leurs données sur simple demande.

Les documents à prévoir

 Politique de confidentialité : vous devez mettre un court texte sur les données personnelles afin d'être en conformité, par exemple :

Protection des données personnelles

Les informations recueillies lors de vos commandes ou de vos échanges via ce site sont uniquement destinées au bon traitement de vos demandes.

Aucune donnée n'est transmise à des tiers sans votre consentement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles en écrivant à [ton adresse mail professionnelle].

 Bandeau cookies (si votre hébergeur vous le propose)

Les bonnes pratiques à adopter

💡 Créez une adresse e-mail dédiée pour les demandes RGPD (ex. : rgpd@votresite.fr)

💡 Supprimez régulièrement les données inutiles ou anciennes

💡 Tenez un petit registre interne de vos traitements (même simplifié)

En résumé

Le RGPD n'est pas une contrainte mais une garantie de transparence et de confiance.

En appliquant ces bases, votre activité reste sereine, professionnelle et conforme.